HAL
open science

Les élections du 26 avril 1936 à La Réunion : un 6 février 1934 réunionnais ?

Didier Rouaux

▶ **To cite this version:**

Didier Rouaux. Les élections du 26 avril 1936 à La Réunion : un 6 février 1934 réunionnais ?. Revue historique de l'océan Indien, 2008, Autour de l'histoire de La Réunion : recherches, enseignement, 04, pp.78-92. hal-03412384

HAL Id: hal-03412384

https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412384

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les élections du 26 avril 1936 à La Réunion : un 6 février 1934 réunionnais ?

Didier Rouaux
Chercheur associé CRESOI – EA 12
Lycée Leconte de Lisle, La Réunion

Oh ! De ces élections la sanglante vision,

L'odeur âcre du sang et l'horrible obsession ![1]

Avec un lyrisme dont la presse réunionnaise a depuis longtemps perdu l'habitude, *Servir*, journal du candidat René Payet, évoque près d'un an après les événements le bain de sang et le déchaînement de violence du dimanche 26 avril 1936. Les partisans de ce candidat vaincu par son adversaire, le député sortant Lucien Gasparin, avaient en effet tenté dans plusieurs communes de prendre d'assaut les bureaux de vote défendus par les gendarmes qui firent usage de leurs armes : le bilan de cette journée de violence est de 11 morts, se comptant tous parmi les partisans de René Payet, un bilan extrêmement lourd pour une île de 198 000 habitants[2] pourtant habituée aux violences électorales depuis le début du siècle[3].

Pourtant, si les élections de 1936 sont restées ancrées dans la mémoire des Français de métropole, elles n'ont pas laissé de trace dans la mémoire réunionnaise, à telle enseigne que lors du soixantième anniversaire du Front populaire en 2006, l'Université elle-même a passé sous silence ces événements[4] ! Cette journée de violence a cependant eu à l'époque un grand retentissement : complot d'une « minorité factieuse » visant à déstabiliser la colonie et les institutions républicaines pour la gauche, complot des élites contre le « peuple créole » pour René Payet et ses partisans. De plus, à l'image de l'émeute parisienne du 6 février 1934, cette journée de violences électorales a servi de catalyseur à une recomposition des forces politiques en débouchant d'une part sur la formation de l'équivalent local du Front populaire, le 9 août 1936, le Comité d'Action Républicaine Démocratique et Sociale (CARDS) et d'autre part sur l'apparition du Parti Ouvrier et Paysan fondé par René Payet, un parti populiste assimilé par ses adversaires au Parti Social Français du colonel de La Rocque[5]. Constitué

---

[1] ADR, 4 Mi 59, *Servir*, 21 avril 1937.

[2] Estimation de 1931.

[3] Les précédentes élections législatives, le 15 mai 1932, avaient été marquées par la mort d'un partisan du candidat de gauche indépendant Raphaël Babet, qui se présentait contre le candidat sortant Auguste Brunet dans la deuxième circonscription, lors de l'attaque d'un bureau de vote au Tampon. Voir à ce sujet Prosper Eve, *Le jeu politique à La Réunion de 1900 à 1939*, L'Harmattan/ Université de La Réunion, 1994, 229 p. et Claude Meure, *Apprentissage du suffrage universel en France et à La Réunion. Situation réunionnaise dans la décennie 1920*, Mémoire de DEA sous la direction de M. le Professeur Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1995, 137 p.

[4] Notons toutefois un dossier d'une page dans le *Quotidien* du 2 juillet 2006.

[5] François, comte de La Rocque (Lorient, 1885, Paris, 1946), lieutenant-colonel en retraite, préside depuis 1931 les Croix-de-Feu, principale force politique de la droite antiparlementaire des années trente et bête noire de la coalition de Front Populaire qui y voit l'incarnation d'un fascisme français et fait de la dissolution des « ligues factieuses » l'un des points principaux de la plate-forme du Rassemblement populaire constitué le 14 juillet 1935 entre le Parti radical et radical-socialiste, la SFIO et le PCF. Après la dissolution des ligues le 18 juin 1936, les Croix-de-Feu se reconstitueront sous l'appellation de Parti Social Français qui compte 600 000 membres en septembre 1936, soit plus que la SFIO ou le PCF. Durant l'occupation, si beaucoup de membres du PSF rejoindront la collaboration, le colonel de La Rocque rejoindra la Résistance et sera déporté par les Allemands.

peu de temps après les élections, le CARDS regroupe les notables républicains, la plupart des maires, mais aussi Raymond Vergès, directeur du service de santé de la colonie, Ludovic Revest président de la Ligue des Droits de l'Homme, ou encore Marcel Vauthier, secrétaire du Parti Réunionnais d'Action Démocratique et Sociale, groupe de notables républicains créé en mai 1936. Le CARDS se veut l'équivalent réunionnais du Rassemblement populaire qui en Métropole regroupe les radicaux, la SFIO et le PCF. De son côté, le Parti Ouvrier et Paysan de René Payet, constitué au lendemain des élections, se présente comme un parti de défense du peuple contre l'oligarchie financière et entend dénoncer la fraude électorale et venger les victimes du 26 avril 1936.

Les événements du 26 avril 1936

La Réunion est une colonie atypique dans « l'Empire français » du début du XXe siècle[6], notamment parce que ses habitants sont tous citoyens français depuis que la seconde République en 1848, en même temps qu'elle abolissait l'esclavage, a fait de tous ses habitants des citoyens théoriquement égaux en droits. La distinction entre sujets indigènes et citoyens français, en vigueur dans l'essentiel de l'empire colonial, n'y a donc pas cours et les élections y ont lieu au suffrage universel (masculin à l'époque) aux mêmes dates qu'en Métropole. Par ailleurs la colonie est en quelque sorte cogérée par un gouverneur nommé par le ministère des colonies et un conseil général élu dont les compétences sont à l'époque plus étendues que celles des conseils généraux des départements français, notamment dans la mesure où il vote le budget de la plupart des services publics (enseignement, santé, Chemin de Fer et Port). Cette colonie dispose donc d'une assez large autonomie dont le maintien sera d'ailleurs l'une des causes de l'opposition à la départementalisation d'une partie de la classe politique locale ainsi que des grands propriétaires fonciers et des usiniers. Les Réunionnais jouissent de l'égalité des droits civiques et sont représentés à la Chambre par deux députés et au Sénat par un sénateur ; les droits sociaux n'y sont toutefois pas les mêmes qu'en Métropole, la loi des huit heures sur la durée du travail, votée en France en 1919, n'y est par exemple pas appliquée. En ce sens, le gouverneur Truitard[7], nommé par le ministre socialiste des colonies Marius Moutet en juin 1936, pourra dire, peu de temps après sa « prise de commandement » dans l'île : « La colonie de La Réunion, de par son organisation administrative, de par sa mentalité, de par son genre de vie est, pourrait-on dire, plus un département français éloigné qu'une colonie proprement dite »[8].

Dans l'entre-deux guerres, la vie politique de la colonie est dominée depuis le début du siècle par une étroite caste de notables républicains laïques. Depuis 1906, ce

---

[6] Au même titre que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane ou Saint-Louis du Sénégal dont le futur député SFIO Amadou Lamine Gueye est d'ailleurs en poste à La Réunion comme magistrat depuis 1931.

[7] Léon-Hippolyte-Claudius Truitard (1885-1972) est né à Chagny-sur-Loire, il a grandi à Cholon près de Saïgon, en Indochine française, où son père était architecte. Il intègre l'Ecole coloniale, fait sa thèse sur *Madagascar et les intérêts français*. Reçu brillamment, il sert d'abord aux Comores. Ancien combattant, il a été gazé sur le front de la Somme et décoré de la Croix de guerre. Après la Grande Guerre il est en poste à Madagascar puis au Cameroun. Nommé à La Réunion le 18 juin 1936, il prend son commandement, comme on dit à l'époque, le 17 août 1936 et quitte La Réunion en 1938. Nommé au Dahomey (actuel Bénin) après l'armistice, il reste fidèle à Vichy, ce qui lui vaut d'être révoqué par le gouvernement d'Alger en 1943. Il sera réintégré dans ses droits par la suite.

[8] ADR, 1 M 133 e, lettre-avion du gouverneur au Ministre des colonies du 9 septembre 1936.

courant organisé dans le Comité républicain a progressivement évincé les notables catholiques conservateurs représentés par les grandes familles de Villèle, de Chateauvieux ou de Kervéguen. Les notables républicains sont entre autres Auguste Brunet, député depuis 1924, Lucien Gasparin[9], député depuis 1906, Georges Athénas, plus connu sous son nom de plume, Marius Leblond[10], qui représente le Comité républicain à Paris, et le sénateur Léonus Bénard, l'un des plus gros sucriers de l'île. Elus à l'origine sur un discours de gauche, les députés radicaux Brunet et Gasparin apparaissent dans les années trente comme des candidats de consensus, qui se présentent davantage comme les défenseurs du « Pays », de cette « petite Patrie » qu'est La Réunion. S'ils mettent encore en avant la défense des petits ou, dans le cas de Lucien Gasparin, sa qualité d'homme de couleur, ils prêchent avant tout le rassemblement des Réunionnais derrière les hommes d'expérience qu'ils sont. Enfin, grâce au soutien de la majorité des notables et notamment des maires, ils sont régulièrement réélus. Bien loin des passions qui au même moment déchirent la Métropole notamment depuis le 6 février 1934, la campagne électorale de 1936 à La Réunion s'annonce pacifique, et tout le monde s'attend une fois de plus, en 1936, à la réélection des deux députés sortants. Le 14 janvier 1936 *Le Peuple*, quotidien le plus lu, tirant à plus de 4000 exemplaires, écrit : « Nous avons deux députés éprouvés, de solides républicains, des hommes intelligents, des citoyens clairvoyants, des défenseurs dévoués de nos intérêts collectifs. Tous deux seront réélus. Les élections se passeront dans le calme. La colonie donnera à la Métropole le spectacle de son union »[11]. Certes, ce journal qui exprime bien le point de vue des notables républicains, s'inquiète du changement d'alliance des radicaux en Métropole qui, abandonnant la stratégie de concentration (alliance au centre droit), renouent avec une alliance avec la SFIO marxiste et pire encore avec le Parti Communiste, mais les passions métropolitaines semblent bien loin et nul ne doute qu'à Bourbon le rassemblement derrière les élus du pays prévaudra, car « pour nous, ici, quelque sympathie, quelque passion que l'on éprouve à suivre la politique intérieure et extérieure de la France, il existe des nécessités géographiques, économiques et historiques qui imposent à la vieille colonie que nous sommes, petite et si loin de la métropole, un particularisme essentiel. Il ne peut y avoir ici qu'un parti : le Parti de La Réunion »[12].

Aussi est-ce avec stupeur que *Le Peuple* constate la candidature d'un homme nouveau, René Payet, usinier à Sainte-Suzanne où il dirige l'établissement de Quar-

---

[9] Lucien Gasparin (1868-1948), métis, descendant d'esclaves, est le premier homme de couleur à exercer des fonctions politiques de premier plan à La Réunion. Issu de la petite bourgeoisie créole, il accomplit de brillantes études. Titulaire du baccalauréat, il est reçu à l'Ecole coloniale en 1892 avant de démissionner pour suivre des études de droit ; avocat, il exerce à Tamatave (Madagascar) où de nombreux Réunionnais se sont établis après la conquête de l'île par Gallieni en 1896. En 1905 il se lance dans la politique : candidat dans la première circonscription contre le radical Jules Auber, maire de Saint-Denis, il est à l'époque le candidat des libéraux, c'est-à-dire de la droite. Elu député en 1906 dans la première circonscription à la suite du retrait de Jules Auber, il rallie dès 1908 les radicaux et sera dès lors réélu sans interruption jusqu'en 1936 (il a alors 68 ans) et siège jusqu'en 1942. En juillet 1940, comme la majorité des parlementaires français (sauf 80), il vote les pleins pouvoirs à Pétain. Durant sa longue carrière politique, « vieux papa Gasparin » comme on l'appelle à La Réunion, a cherché à se présenter comme le candidat de rassemblement, promoteur de l'union des Créoles pour la défense de la « petite Patrie » et comme un ardent partisan de l'Empire français et de la République, deux réalités qui paraissent à l'époque indissociables.

[10] Marius et Ary Leblond, est le nom de plume de Georges Athénas, natif de Saint-Denis, et d'Aimé Merlo, originaire de Saint-Pierre ; écrivains aujourd'hui oubliés en dehors de La Réunion, ils ont obtenu le prix Goncourt en 1909 pour *En France,* et ont écrit de nombreux romans appartenant au genre naguère très en vogue du roman colonial : *Le miracle de la race* (1931), *Ulysse cafre* ou encore *La kermesse noire* (1934).

[11] ADR, 1 PER 81/38, *Le Peuple*, 14/01/1936.

[12] ADR, 1 PER 81/38, *Le Peuple*, 24/01/1936.

tier Français. René Payet est le fils d'un commerçant de la Mare-à-Vieille-Place, dans le cirque de Salazie. Son père, Ivrin Payet, est devenu à force de travail et d'épargne un gros propriétaire foncier. Ancien combattant de la Grande Guerre, René Payet effectue des études d'ingénieur (il est diplômé de l'Ecole Centrale), et devient en 1926 directeur de l'usine de Quartier Français, dont sa famille est propriétaire. Cet usinier mène depuis septembre 1935 une violente campagne contre le contingentement des sucres mis en place pour soutenir les cours l'année précédente dans le contexte de la déflation mondiale consécutive à la crise de 1929. Le contingentement est manifestement favorable à la filière sucrière dans son ensemble, mais René Payet estime que son entreprise et les planteurs qui lui livrent leurs cannes sont pénalisés. A partir de cette date il s'engage dans l'action politique : en février 1936 il lance un journal bihebdomadaire, *Servir*, dans lequel il martèle l'idée que rien n'a changé à La Réunion depuis le temps de l'esclavage (l'éditorial s'intitule d'ailleurs *La voix des esclaves*), que les gros, qu'il appelle les « Césars », oppriment toujours le peuple créole et que celui-ci doit s'unir derrière son guide, René Payet, « le nouveau Sarda Garriga », pour se libérer de ses chaînes : « Il faut que nous formions une même famille, la famille créole de Bourbon. Si nous n'arrivons pas à nous unir c'est l'asservissement de notre race par les étrangers »[13].

A partir de mars 1936, René Payet multiplie les réunions : sa candidature officielle n'est toutefois connue qu'à la fin du mois d'avril, à quelques jours à peine du premier tour des élections et cette nouvelle est accueillie avec consternation par les partisans des députés sortants : « Incroyable! Les députés sortants auront des concurrents le 26 prochain. Mais nous sommes sans inquiétude, les Réunionnais voteront pour Gasparin, leur vieux député, l'enfant du peuple créole dont ils sont sûrs, le doyen de la représentation nationale dont ils sont fiers »[14]. Dans les derniers jours de la campagne les incidents violents se multiplient. Ainsi, le jeudi 23 avril, deux cars transportant des partisans de Gasparin qui se rendaient à une réunion électorale à Champ-Borne sont « arrêtés, renversés et démolis par des hommes sortis de l'usine de Quartier Français »[15].

Mais c'est le jour des élections que le paroxysme de la violence est atteint[16]. A Sainte-Suzanne, dès 10 heures, plus de six cents personnes favorables à René Payet stationnent devant la mairie. Le bureau n'est protégé que par quatre gendarmes. Les gendarmes font fermer les grilles tandis que les manifestants commencent à lancer des galets. Le gendarme Godin fait alors les sommations d'usage, tire un coup de carabine en l'air puis, des coups de feu étant tirés du dehors selon les gendarmes sur la mairie, il commande de faire feu depuis le premier étage : trois hommes sont tués et une douzaine blessés dont deux décéderont par la suite.

---

[13] *Servir*, 21/03/1936.

[14] ADR 1PER 81/38, *Le Peuple*, 20/04/1936.

[15] ADR 1PER 81/38, *Le Peuple*, 24/04/1936.

[16] Sur la journée du 26 avril 1936, voir Didier Rouaux, *La vie politique à La Réunion durant le Front populaire à La Réunion, 1936-1938*, mémoire de DEA sous la direction de M. le Professeur Yvan Combeau-Mari, Université de La Réunion, 2000, 192 p.

A Saint-Benoît, au Bourbier, le bureau de vote est attaqué dès 8 h 45 à coups de galets par les partisans de René Payet : « les jets de galets ont duré vingt minutes et les assaillants criaient qu'ils allaient mettre le feu au bureau de vote »[17]. Des coups de revolvers auraient alors été tirés par les assaillants et le gendarme Penin commande le feu, occasionnant plusieurs blessés. Des renforts composés de deux gendarmes et quatre soldats arrivent vers 9 h10 et sont accueillis aux cris de « Vive Payet, mort aux gendarmes qui n'ont pas de balles »[18]. Plus tard vers 13 h 30, face à un nouvel assaut et alors qu'un militaire et plusieurs autres personnes présentes dans le bureau de vote sont blessés par des jets de galets, le gendarme Dorléans, qui commande ces renforts, procède aux sommations sans résultat puis ordonne le feu : « Vers midi, plusieurs camions du parti de René Payet ont amené sur les lieux plusieurs centaines d'individus provenant de Saint-André. Vers 13 h 30, ces mêmes individus, accompagnés des électeurs de Saint-Benoît au nombre de plus d'un millier, ont essayé un nouveau coup de main sur le bureau de vote. Des champs de cannes et de la route des coups de feu ont été tirés dans notre direction : plusieurs traces de balles existent sur la porte d'entrée. Le gendarme Cantal a été blessé à la poitrine d'un coup de galet, la propriétaire de la maison où était installé le bureau de vote ainsi que plusieurs personnes touchées à la tête gisaient sur le sol. En présence de cette effervescence, j'ai pris sur ma responsabilité de rétablir l'ordre, cinq sommations ont été faites, à la voix et au sifflet, sans résultat. Nous avons dû employer la force des armes. Nous avons constaté que deux morts gisaient sur le bord de la route »[19]. Un autre acteur des événements, partisan de René Payet, témoigne : « Je n'avais pas encore 17 ans. Je travaillais à l'usine de Beaufonds comme maçon. Le jour des élections avec des amis du Girofle (...) nous avons suivi le groupe. Presque tout le Girofle était pour Payet. (...) Quand nous sommes arrivés à la montée-collège nous étions près de 500. Mais l'auto de M. Alexis de Villeneuve arrivait à toute vitesse derrière nous. Nous avons essayé de l'empêcher de passer. Debout au volant de sa voiture, il a foncé sur nous, bravant nos cris et nos menaces. Nous sommes arrivés au Bourbier. Nous avons attaqué les gendarmes à coup de galets, les gendarmes sont rentrés dans le bureau. Au moment où je me relevais pour lancer un galet, j'ai reçu un coup de fusil. Aucun organe essentiel n'a été touché. Les coups de feu retentirent. D'autres ont été touchés à la cuisse et au poignet »[20].

Les affrontements sont tout aussi violents dans la circonscription sous le vent (deuxième arrondissement, de La Possession à Saint-Philippe) où le parti de René Payet est représenté par Albert Lougnon, notable catholique conservateur déjà candidat en 1932 et 1928[21]. La candidature d'Albert Lougnon, à la suite d'une erreur (peut-être volontaire !) de sa part n'avait pas été enregistrée[22], ce qui avait fourni aux partisans de

[17] ADR 3 M 98, rapport du gendarme Penin, 27 avril 1936.

[18] ADR 3 M 98, rapport du gendarme Dorléans, 27 avril 1936.

[19] ADR 3 M 98, rapport du gendarme Dorléans, 27 avril 1936.

[20] André Marimoutou, « Les élections de 1936 à Saint-Benoît », in *Saint-Benoît, un « quartier » réunionnais au fil des ans (XVIIIème-XXème siècle)*, AHIOI, Saint-Denis, 1990.

[21] En 1932 Albert Lougnon avait obtenu 336 voix contre 16 410 voix à Auguste Brunet et 2 670 à Raphaël Babet, candidat indépendant de gauche. En 1928, Lougnon avait obtenu 5 162 voix contre 9 012 pour Brunet.

[22] La candidature d'Albert Lougnon est invalidée, sans doute parce qu'il l'a voulu. « Lougnon dépose en effet sa candidature à la mairie de Saint-Paul au lieu de la remettre au gouverneur, une telle erreur s'explique difficilement de la part d'un homme qui a déjà été deux fois candidat : craignait-il un nouvel échec ? Ou tout simplement la candidature n'est-elle qu'un prétexte pour agiter les foules ? On peut même penser que l'invalidation de la candidature d'Albert Lougnon fournit un argument de poids aux partisans de René Payet : comment douter de la mauvaise foi des Césars puisqu'ils n'ont même pas autorisé le « Libérateur », ce « nouveau Sarda Garriga » qu'est Albert Lougnon à se présenter contre Brunet ? », D. Rouaux, *La vie politique à La Réunion durant le Front populaire, 1936-1938*, *op. cit.*, p. 52.

René Payet criant à la fraude, un motif supplémentaire de mécontentement, Auguste Brunet se retrouvant de fait seul candidat. A la Chaloupe Saint-Leu le bureau est attaqué vers 14 heures : à la suite du refus de laisser voter un électeur « *ni inscrit, ni muni de sa carte électorale* », quinze personnes tentent de pénétrer dans le bureau de vote et sont repoussées par les deux gendarmes de permanence. C'est alors un siège en règle qui commence : quatre « *portes et une fenêtre s'ouvrent sous la violence des coups. Les galets se croisaient dans la salle de vote* »[23]. Les deux gendarmes sont blessés et font usage de leurs armes, occasionnant la mort de trois personnes. Le maréchal des logis Bourgognon relate ainsi ces tragiques événements : « A un moment j'entendis crier à plusieurs reprises : « Allez roder fusils ! Allez roder fusils ! « Jugeant notre situation très critique, j'ordonnai de charger les mousquetons et j'ouvris le feu. Un des énergumènes tomba, ceux qui étaient avec lui s'enfuirent (...). Un groupe très mordant se tenait au coin de la boutique Ah Thy. Je fis une nouvelle victime d'un coup de mousqueton ». Au Guillaume (Saint-Paul) l'affaire est chaude également comme le montre le rapport du gendarme Planque : « A ce moment des hommes en masse venant de la direction de l'école se sont dirigés vers la mairie. Le nommé Zitte Alfred, précédant la foule, a pénétré dans le bureau comme pour voter, mais au moment de déposer son bulletin, il s'est emparé de l'Urne (sic) et l'a jetée sur le bord du trottoir pendant qu'une grêle de roches s'abattait sur la mairie et que claquaient les coups de feu. Je me suis jeté sur l'Urne et je l'ai relancée dans la direction de la mairie. De nouveau Zitte s'en emparait et quand j'ai ceinturé ce dernier, celui-ci, d'une force peu commune tenta de s'emparer de mon mousqueton. L'ayant amené au bord de la route, j'ai réussi à m'en débarrasser en le jetant en bas de celle-ci. A reculons, sous une avalanche de galet et le sifflement des balles, je me suis retiré, protégeant ma retraite de coups de revolver »[24].

Au total, le bilan officiel de cette journée, marquée par de très violents affrontements entre les partisans de René Payet et les forces de l'ordre commandées par le capitaine Vérines, est de onze morts. Sur le plan politique, les deux députés sortants sont réélus, à la grande satisfaction des notables républicains, mais ces affrontements, les plus meurtriers depuis les élections de 1914, provoquent un profond traumatisme dans l'île.

L'interprétation des événements par les contemporains

Au lendemain des événements du 26 avril 1936, deux thèses s'affrontent dans l'opinion publique réunionnaise quant à l'origine des troubles. Selon la thèse des notables républicains et des hommes de gauche, des démagogues, des « factieux », ont soulevé des âmes frustes par leurs promesses inconsidérées et un discours de guerre civile. Pour les notables et pour la presse de gauche, René Payet est assimilé au colonel de La Roque et à ses Croix-de-Feu. Au contraire, pour René Payet et ses partisans, l'Etat (« le Gouvernement » comme ont dit à La Réunion) a fait tirer sur le peuple sans défense pour s'opposer à la volonté populaire : le responsable du bain de sang, c'est évidemment l'Etat et ceux qu'il sert, les notables et les usiniers qu'il désigne sous le nom de « Césars ».

---

[23] ADR 3 M 98, rapport du maréchal des logis-chef Bourgognon, 27 avril 1936.
[24] ADR 3 M 98, rapport du gendarme Camille Planque, 27 avril 1936

La thèse du complot d'extrême droite

Pour la majorité de la classe politique locale proche des milieux républicains, notamment radicaux au pouvoir à Paris, ainsi que pour les militants de gauche proches du socialisme ou du communisme, ces événements sont analysés à travers le prisme de l'émeute parisienne du 6 février 1934 quand, à l'occasion d'une manifestation des ligues le jour de l'investiture du président du conseil Daladier, certains manifestants avaient tenté d'envahir le Palais Bourbon, ce qui avait été interprété comme un complot fasciste contre le régime parlementaire et avait entraîné la formation un an plus tard du Front populaire, coalition de défense républicaine. Pour les républicains, membres de la Ligue des droits de l'Homme, creuset d'où sortiront dans les mois suivants la SFIO et le cercle marxiste du Port, René Payet et son mouvement constituent l'équivalent local des Croix-de-Feu du colonel de La Rocque. Les violences dont ils rendent responsables les partisans de René Payet sont une tentative de remise en cause du suffrage universel : « Une minorité factieuse, après avoir créé dans notre pays la pire des équivoques démagogiques, n'a pas hésité pour suspendre l'exercice du suffrage universel, à organiser l'émeute, à dresser les uns contre les autres dans une lutte fratricide, les enfants de notre sol » écrit M. Vauthier le surlendemain des élections[25]. Pour *Le Réveil*, bihebdomadaire qui tire à 1700 exemplaires, René Payet est un émule d'Henri Dorgères et son mouvement se rapproche de Défense Paysanne, « un parti agraire, écrit *Le Réveil*, dont le but, en créant l'équivoque, était de combattre les communistes, les socialistes et les simples républicains. Ses militants, ses protecteurs, ses alliés se recrutent dans le même milieu : Action Française, Croix-de-Feu, Jeunesse Patriote. Le sieur Dorgères[26] a connu au début un certain succès, spéculant sur la misère des campagnards il a pu les ameuter »[27].

Cette analyse est largement partagée par le gouverneur Truitard, nommé par le cabinet Blum à la suite du décès inopiné du gouverneur Choteau, le 29 mai 1936. Analysant la situation dans les campagnes en octobre 1936, en pleine campagne sucrière, Léon Truitard écrit dans un rapport au ministre des colonies Marius Moutet :

« La coupe de la canne et la fabrication du sucre ne se font que durant une courte période d'août à mi-décembre. C'est pendant ce laps de temps que chacun, dans l'île Bourbon, est anxieux de réaliser ce qui lui assurera les moyens de subsister jusqu'à la saison nouvelle. Les usines marchent nuit et jour à plein rendement et les charrettes de cannes se pressent aux balances, descendues des hauts de la montagne ou amenées par les petits colons et les gros planteurs de la côte. (...) On craint de n'arriver pas à temps, on songe à l'excédent de sucre qui débordera le contingentement. Ces inquiétudes, cette fièvre, très compréhensibles au demeurant (...) sont exploitées par un parti que je ne saurais mieux définir qu'en l'apparentant au Parti social qui vient de s'organiser en métropole »[28].

---

[25] ADR, 1 PER 75/2, *Notre Pays*, 27 mai 1936, *Lettre du secrétaire du Parti Réunionnais d'Action Démocratique et Sociale.*

[26] Henri d'Halluin dit Dorgères est un journaliste. Il crée Défense paysanne avec Marcel Braibant ; cette organisation fusionne avec le Parti agraire créé en 1928, pour former le Front paysan, connu aussi sous le nom des « Chemises vertes ». Particulièrement actifs dans l'Ouest et le Bassin parisien et notamment dans l'Eure-et-Loir, les militants des Chemises vertes sont coutumiers de l'action violente. Ainsi en 1933, pour protester contre l'inaction du gouvernement face à la déflation, ils prennent d'assaut la préfecture de Chartres (cf. récit de cet événement par Ephraïm Grenadou dans Alain Prévost, *Grenadou, paysan français,* Seuil, 1971).

[27] ANSOM, POM 654 E, *Le Réveil*, 22 juin 1936, cité par Prosper Eve, *Le jeu politique à La Réunion*, *op. cit.*

[28] ADR 1 M 133e, lettre du gouverneur au Ministre des colonies du 24 octobre 1936.

C'est en se fondant sur cette interprétation des faits, celle finalement de la menace représentée par une organisation antiparlementaire voire fasciste, que se constitue le Front populaire à La Réunion sous la forme du CARDS au lendemain des élections d'avril et mai 1936 qui avaient vu le triomphe du Rassemblement populaire en Métropole et alors que de façon tout à fait paradoxale le thème de la « défense républicaine » avait été totalement absent de la campagne électorale à La Réunion.

La thèse du complot des élites

Pour René Payet et les milieux catholiques conservateurs qui le soutiennent, l'Etat, donc le gouverneur Choteau, est le principal responsable de la fusillade car il a couvert la fraude électorale au profit des candidats sortants, puis a fait tirer sur les citoyens innocents qui protestaient contre celle-ci ou voulaient simplement voter pour René Payet. Ainsi, l'évêque de La Réunion, Mgr Cléret de Langavant[29], écrit dans ses mémoires, en parlant de la fusillade de Sainte-Suzanne : « Ces gens voulaient voter et comme ils étaient partisans de René Payet on leur refusait l'entrée de la mairie. Après plusieurs heures d'attente ils ont commencé à s'agiter et à crier. A la mairie, on a eu peur. Un gendarme est venu fermer la grille. On a demandé à des soldats de Saint-Denis de venir, mais ces derniers ont été à leur descente de camion entourés par la foule et repoussés vers le village. Soudain, de la mairie part un coup de sifflet. En une minute la place est vide. Tous craignaient une charge des gendarmes. Voyant que rien n'arrive, les hommes reviennent mais avec des galets et commencent à bombarder la mairie. Alors brusquement la fusillade éclate. Plus d'une centaine de coups de fusil sont tirés de la mairie sur la foule qui dès les premiers coups de feu s'enfuit. Mais on tire sur ceux qui fuient, sur les blessés tombés à terre, sur ceux qui voulaient les relever. C'est le curé de l'endroit, le Père de Gonneville, qui sortit alors de la cure et arriva à faire cesser la fusillade »[30].

La thèse de la fraude, organisée par le « Gouvernement » au service des « Césars » (l'oligarchie financière des sucriers) est également fort bien illustrée par un poème publié par *Servir* le 21 avril 1937.

C'est à Sainte-Suzanne un dimanche d'avril
Qu'on vit se rassembler tout un peuple viril
De braves électeurs qui s'en allaient au vote,
Qui dans un guet-apens de soldats côte à côte
Tombèrent en plein jour la face aux mousquetons
Que l'on tirait sur eux comme sur des cartons.

---

[29] François Cléret de Langavant est né en 1896 à Saint-Malo, il appartient à la congrégation des Spiritains, ordre missionnaire fondé par le Père Libermann, fils de rabbin alsacien converti au catholicisme, et qui s'est montré particulièrement actif dans l'empire colonial (c'est au collège Libermann de Dakar que Léopold Sédar Senghor fit ses études secondaires avant de pouvoir continuer sa scolarité en khâgne au lycée Louis Le Grand). Ordonné prêtre en 1922, il est envoyé en mission à l'île Maurice en 1929, puis succède à Mgr de Beaumont, autre Spiritain, après la mort de celui-ci en 1935. Tout comme René Payet, il soutient fermement le régime de Vichy de 1940 à la libération de l'île par les Forces Françaises Libres en 1942. Il restera évêque de La Réunion jusqu'à sa retraite en 1960.

[30] AevR (archives de l'Evêché de La Réunion), Mémoires de Mgr Cléret de Langavant (manuscrit), cité par Prosper Eve, *Un quartier du « Bon Pays », Sainte-Suzanne de 1646 à nos jours*, Mairie de Sainte-Suzanne/Université de La Réunion, Océan Editions, 1996.

Sous la balle ennemie la mort était certaine
Ils tombaient sous les coups auprès d'une fontaine
Au devant de l'Eglise (sic), au pied du monument
Elevé à leurs fils tombés en plein tourment
Lorsque l'Europe en feu se disputait la guerre.

Ô gendarmes venus de notre chère France
Vos mains sur notre sol ont semé la souffrance
Vous avez obéi, vous avez fait des deuils
Et prématurément construit des cercueils (...)[31]

Dans ce poème, René Payet évoque le complot d'un Etat au service des « Césars ». Le *peuple viril* est agressé par surprise par un Etat dont le seul but est de protéger les gros. Ensuite, il développe le thème du double sacrilège commis par l'Etat : les victimes sont abattues *auprès d'une fontaine* symbole d'innocence qui marque la pureté des intentions des manifestants, mais surtout ils tombent *au devant de l'église* et aux pieds du monument aux morts de la Grande Guerre. C'est non seulement Dieu que l'Etat insulte par ce crime, mais encore le souvenir sacré des héros des tranchées ; c'est donc la France elle-même qui est outragée. En somme, l'Etat a fait tirer sur les anciens combattants comme lors de l'émeute du 6 février 1934, place de la Concorde.

René Payet, un colonel de La Rocque réunionnais ou un précurseur de la lutte contre la fraude électorale ?

La thèse de la fraude systématiquement organisée contre les candidats de René Payet par le « Gouvernement » ne tient guère : à cette époque on fraude dans les deux camps, en particulier en mobilisant ses partisans pour dissuader ceux de l'adversaire de voter. De la même manière, si les contemporains ont pu légitimement s'interroger sur la nature du mouvement de René Payet, il apparaît clairement aujourd'hui qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement fasciste comme le remarque Prosper Eve[32] et si sur de nombreux points son mouvement évoque les ligues de l'entre-deux-guerres, il présente également des traits spécifiquement réunionnais.

La question de la fraude

La dénonciation de la fraude par l'évêque de La Réunion donne quelque poids à la thèse du complot des « Césars » contre le peuple soutenue par René Payet,

[31] ADR, 4 Mi, *Servir*, 21 avril 1937.

[32] « La gauche réunionnaise qui qualifie R. Payet de fasciste est par définition anti-fasciste et favorable à l'assimilation, à la départementalisation. Son anti-fascisme est d'ailleurs emprunté à la gauche française. Les Français étant assez mal informés sur ce qui se passe en Italie ou en Allemagne, les Réunionnais le sont encore moins. (...) R. Payet est ainsi accusé parce qu'il fait bande à part sur l'échiquier politique. Il réussit à attirer une partie du prolétariat qui faisait jusqu'ici confiance aux radicaux-socialistes », Prosper Eve, *Le jeu politique à la Réunion de 1900 à 1939*, *op. cit.*, p. 190.

d'autant plus que la population de l'île est très pratiquante. Comme on l'a vu, l'Eglise catholique par la voix de Mgr Cléret de Langavant, soutient que les violences du 26 avril sont la conséquence de la fraude électorale orchestrée par le gouverneur et la classe politique, composée de notables liés au parti radical et souvent francs-maçons. L'évêque évoque notamment l'exemple de Sainte-Suzanne où il suggère que dans un quartier largement acquis à René Payet (les résultats donneront 348 voix à René Payet contre 5 à Gasparin sur 1156 inscrits), le gouverneur Choteau aurait donné des ordres pour empêcher les électeurs de voter. Les résultats pourtant ne plaident pas dans le sens d'une fraude organisée par les autorités, puisque l'écrasante majorité des suffrages exprimés (tout de même près du tiers des inscrits dans une commune où, en raison des troubles, le scrutin a été interrompu) sont pour René Payet, alors que le maire Eustache Blanchet soutient Gasparin : on pourrait tout aussi bien penser que ce sont les partisans de René Payet qui ont dissuadé les partisans de Gasparin, qui devaient probablement être plus de 5 dans cette commune, de voter. Mais dans l'entre-deux guerres l'Eglise de France, en dépit de la normalisation des relations entre la France et le Vatican, ne cache pas ses sympathies pour la droite conservatrice et catholique. Mgr Cléret de Langavant n'échappe à la règle : son engagement partisan en faveur de René Payet lui vaudra l'inimitié du gouverneur Choteau. Lorsqu'au lendemain du décès de celui-ci, le 29 mai suivant, il se rendra à l'Hôtel du Gouvernement pour présenter ses condoléances à Mme Choteau, celle-ci refusera de le recevoir. Les positions exprimées plus tard sous le régime de Vichy ne laissent d'ailleurs planer aucune équivoque sur les sentiments de Mgr de Langavant à l'égard de la gauche en général ou des radicaux-socialistes et des francs-maçons en particulier. Lors d'un sermon radiodiffusé en juillet 1941 à l'occasion de la semaine de la France d'outre-mer, il déclare : « Si la France avait été victorieuse, si la paix avait été imposée à l'Allemagne par nos armées triomphantes, la France en proie au délire d'une nouvelle victoire se serait de plus en plus laissé aller dans la voie où elle s'était engagée. Le gouvernement serait de plus en plus entre les mains des juifs, des francs-maçons et des communistes »[33]. La prise de position de l'Evêque en faveur de la thèse de la fraude paraît au fond relever de ses préventions à l'encontre du régime républicain, des radicaux et des francs-maçons ainsi que d'une proximité idéologique avec René Payet, catholique et hostile au Front populaire comme lui. La responsabilité des violences incombe de toute évidence à René Payet qui a cherché en mobilisant ses partisans sinon à obtenir un siège du moins à construire un rapport de force en faveur de son mouvement en prouvant sa capacité à perturber le jeu politique local et à mobiliser l'opinion[34].

Le Parti Ouvrier et Paysan, une variante réunionnaise du Parti Social Français ?

René Payet est d'abord on l'a vu un homme nouveau : il n'est pas issu de la bourgeoisie coloniale même si sa famille s'est enrichie, il n'appartient pas aux grandes familles qui dominent l'économie de l'île depuis le XVIIIe ou le XIXe siècle. Il se lance en politique autant pour défendre les intérêts de son entreprise qu'il juge pénalisée par

[33] Eric Turpin, *L'épiscopat de Mgr Cléret de Langavant*, mémoire de maîtrise, Université de La Réunion, 1993, 125 p p. 82.

[34] Sur l'analyse des objectifs poursuivis par René Payet lors des élections du 26 avril 1936, voir Didier Rouaux, *la vie politique à La Réunion durant le Front populaire, 1936-38*, *op. cit.*, p. 49-55.

la répartition des quotas sucriers que pour défendre ses idées. Ses origines sociales et sa foi catholique l'opposent à la classe politique locale. Son image de patron paternaliste, issu du peuple, ainsi que son charisme lui permettent d'acquérir rapidement une large audience dans l'Est. Il bénéficie aussi du soutien des milieux catholiques comme le montre son alliance avec Albert Lougnon dans la circonscription de l'Ouest ou les prises de position de l'évêque au lendemain des élections. Son discours de dénonciation de la classe politique présentée comme corrompue le rapproche des ligues et des journaux d'extrême droite, tels *Gringoire*, ou *Je suis partout*. Ses méthodes le rapprochent également de celles du Parti Social Français du colonel de La Rocque : comme lui il utilise les automobiles lors de ses démonstrations de force[35], comme les dirigeants des ligues, lui et ses partisans multiplient les appels à la violence contre leurs adversaires en utilisant un langage violent et ordurier. René Payet affectionne en effet les métaphores à connotation sexuelles. Ainsi, lors des élections de 1937 à l'occasion d'une réunion électorale à Etang-Salé il galvanise ses partisans en ces termes : « Le créole a du sang dans les veines : faites voir dimanche que vous avez quelque chose qui pend », puis stigmatise le maire d'Etang-Salé qu'il surnomme de façon transparente « petit couteau » : « tenez-vous aux abords du bureau de vote dimanche et soyez prêts à faire sortir Petit Couteau par la porte de derrière »[36]. L'antisémitisme enfin n'est pas absent de son langage : lors d'une réunion à Trois-Bassins, en parlant de Léon Blum, l'un des lieutenants de René Payet, le Docteur Arnauld, maire de Petite-Île déclare : « Etant juif il peut être apparenté aux Arabes d'ici »[37].

Cette posture virile, ce langage cru et ces appels récurrents à la violence rencontrent un réel écho dans une large partie de la population. En effet la violence électorale fait partie depuis le début du siècle des traditions réunionnaises : cette violence est sans doute un exutoire aux frustrations sociales, une sorte de carnaval électoral, un rite d'inversion. La population de La Réunion est en majorité composée de citoyens pauvres, peu instruits et pour tout dire largement étrangers à une culture démocratique importée de France. Or ils sont les acteurs incontournables de toute consultation électorale et les candidats doivent donc les persuader de voter pour eux en recourant à des procédés clientélistes ainsi qu'à l'intimidation des électeurs de leurs adversaires. Mais en même temps, ces rites électoraux, avec leurs cortèges de réunions où les esprits s'échauffent, où les candidats distribuent du rhum, offrent un espace d'expression à la foule, non pas pour s'exprimer par un vote dont l'enjeu est obscur, mais pour se défouler. La campagne électorale est le seul moment où les gros s'intéressent à eux. C'est le seul moment où ils peuvent en découdre avec ces symboles de l'autorité que sont les gendarmes et les bâtiments municipaux. Il y a dans ces émotions populaires à la fois un anarchisme latent qui s'exprime, dans le défi aux symboles de l'autorité publique, une frustration sociale, celle des petits contre les gros qui les gouvernent, et un rite

[35] Ainsi lors des élections cantonales du 10 octobre 1937 à Saint-Louis, René Payet est à 10 heures à la Rivière Saint-Louis où, selon un télégramme du chef de poste de gendarmerie, « il pénètre dans le bureau de vote, outrage le Président, le menace d'un bâton, ses électeurs surexcités interdisant aux partisans Bénard de voter ». A Saint-Louis, l'hôtel de ville est attaqué par les partisans de René Payet prétextant que l'on y fraude : vers midi, trois cents partisans de René Payet s'apprêtent à donner l'assaut à la mairie. Pris de panique, certains militaires tirent en l'air. Un deuxième assaut se prépare vers 13 h 30, à la suite de l'arrivée de nouveaux manifestants dirigés par René Payet en personne, juché sur une automobile. Cf. Didier Rouaux, *La vie politique durant le Front populaire,* 1936-1938, *op. cit.*, p. 138

[36] ADR, 2 111-63-1, rapport de l'adjudant Brusorio sur deux réunions du POP à Etang-Salé et La Rivière Saint-Louis.

[37] ADR, 111-60-1, rapport de la brigade de gendarmerie de Trois-Bassins du 23 novembre 1936.

d'inversion : un jour tous les deux ou trois ans, à l'occasion d'une consultation électorale, chacun peut ridiculiser certains de ceux auxquels il doit obéir tout au long de l'année, gendarmes ou notables. L'élection est donc peut-être surtout pour les hommes de cette époque un défoulement, une « kermesse » ou une « sarabande » comme l'avaient à leur manière pressenti les Leblond qui estiment que pour le peuple, « les élections devaient être avant tout l'occasion de faire la fête »[38]. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les appels à la violence d'un René Payet rencontrent un large écho. René Payet a pour lui le charisme, le courage du meneur d'hommes. Par son origine relativement modeste, par son tempérament hâbleur voire violent, il peut susciter l'adhésion des petits qui s'identifient à lui malgré sa fortune ; il dispose de ce que les politologues d'aujourd'hui appellent la « capacité d'incarnation ». René Payet peut incarner le peuple créole où descendants d'esclaves, d'engagés et de petits blancs partagent la même pauvreté, la même manière de vivre et une certaine manière de réagir, faite d'indignation contre l'injustice, mais aussi de violence. Comment ce peuple ne serait-il pas tenté de s'identifier à un homme qui parle leur langue, partage leur violence verbale voire physique quand il le faut, en défiant « la loi » ?

L'analyse de la nature du mouvement de René Payet reste également à faire. Car si à bien des égards le POP évoque le Parti Social Français du colonel de La Rocque, ce mouvement est en réalité très différent : bien que René Payet soit lui-même un ancien poilu, son mouvement n'est pas le produit de « l'esprit des tranchées ». Le mouvement de René Payet peut apparaître d'une part comme un mouvement rural antiparlementaire évoquant le dorgérisme, mais aussi comme une sorte d'écho, dans La Réunion des années trente, du mouvement des Francs Créoles de la première moitié du XIXe siècle. On retrouve en effet dans le POP le même enracinement rural, y compris dans le cirque de Salazie, berceau de la famille de René Payet mais aussi, au XIXe, du mouvement Franc Créole. On y retrouve aussi la même affirmation du caractère créole du mouvement, la même dénonciation des gros (et notamment des gros usiniers et des banques) qui étranglent les petits propriétaires et les colons, la même méfiance, enfin, à l'égard du progrès venu de l'extérieur : tout comme les Francs Créoles refusaient l'abolition de l'esclavage, qui signifiait pour eux la ruine des petits et moyens propriétaires, René Payet dénonce le Front populaire qui ruine La Réunion. Les formes mêmes de l'action du POP, souvent illégales face à un Etat dénoncé comme illégitime, évoquent aussi cet héritage. Mais bien sûr, avec l'héritage des Francs Créoles, se combine l'influence du contexte européen des années trente : l'antiparlementarisme, l'anticapitalisme, le culte du chef, l'apologie de la violence légitime des masses. Ces éléments sont présents à cette époque sous des formes diverses aussi bien dans les mouvements fascistes et les ligues d'extrême droite que chez les communistes. Le mouvement de René Payet apparaît en somme comme une synthèse entre l'héritage des Francs Créoles et le populisme des années tente, une synthèse largement marquée par la personnalité de son chef qui a pu s'ériger en tribun d'une partie de la population réunionnaise parce qu'il en exprimait aussi en partie les aspirations tout en défendant ses propres intérêts patrimoniaux.

---

[38] Marius et Ary Leblond, *Sarabande, roman de mœurs électorales*, 1904, réédité en 1934 sous le titre *La kermesse noire*, Paris, Editions de France.

Les conséquences de la période du Front populaire à La Réunion : la naissance de la SFIO et du Parti communiste.

Cette période a joué un rôle matriciel dans l'émergence de la gauche réunionnaise contemporaine. A La Réunion, le mouvement socialiste comme le Parti communiste naissent véritablement en 1936 et de façon quasi simultanée à partir d'un creuset commun, la Ligue des Droits de l'Homme et les loges maçonniques. La Ligue des Droits de l'Homme, à l'initiative de la création du PRADS (Parti Réunionnais d'Action Démocratique et Sociale, qui préfigure le CARDS d'août 1936), juste après les violences du 26 avril, regroupe notamment Raymond Vergès, Gaston Roufli et Léon de Lépervanche, les fondateurs du PCF à La Réunion, Ludovic Revest, vénérable de la loge de l'Amitié, mais aussi les pionniers du socialisme dans l'île, les magistrats Lamine Gueye[39] et Doley, Marc Serveaux ou encore les instituteurs Evenor Lucas, Benjamin Hoareau[40].

Au-delà de cette origine commune, la petite et moyenne bourgeoisie laïque et progressiste, les deux organisations vont par contre se développer très différemment. La SFIO restera fortement liée au secteur public et notamment à l'enseignement : le socialisme à La Réunion se développe d'emblée dans la classe moyenne salariée, et non comme au XIXe siècle en Métropole dans la classe ouvrière. Son essor doit beaucoup à l'arrivée des socialistes à la tête de l'Etat en mai 1936. Les premières sections réunionnaises de la SFIO apparaissent les 17 et 18 juin 1936 et en septembre le parti compte déjà 5 sections à Saint-Denis, au Port, à Saint-Paul, au Tampon et à Saint-Benoît. Ce mouvement est d'abord un mouvement de fonctionnaires : on y rencontre des magistrats, tel le conseiller Doley, substitut du procureur général de Saint-Denis, ou Amadou Lamine Gueye, deux militants de longue date de la SFIO, et des instituteurs réunionnais tels Benjamin Hoareau au Tampon ou Agénor du Tremblay à Sainte-Suzanne, des agents des impôts tels Evenor Lucas ou Marc Serveaux.

Le mouvement communiste, par contre, parviendra à s'implanter durablement dans l'entreprise publique du CPR (Chemin de fer et Port de La Réunion) qui gère les deux infrastructures principales de la colonie, son port et l'unique chemin de fer de l'île, vital pour l'exploitation de la canne à sucre, ressource quasi exclusive de l'île. Le véritable berceau du communisme réunionnais est donc la ville du Port où s'effectue la rencontre entre d'une part des cadres syndicaux, d'origine bourgeoise ou petite bourgeoise (R. Vergès, L. de Lépervanche) dont l'adhésion au Parti communiste est difficile à dater avec précision mais remonte sans doute aux années trente, et d'autre part une base ouvrière peu politisée et souvent sensible au populisme de René Payet.

---

[39] Amadou Lamine Gueye, magistrat originaire de Saint-Louis du Sénégal (dont les habitants avaient reçu la citoyenneté française en 1848, en même temps que ceux des autres « vieilles colonies ») est en poste à La Réunion depuis 1931. Militant de la SFIO, il se présente sans succès aux élections législatives à Saint-Louis du Sénégal en 1935, pour la succession de Blaise Diagne. Il quitte La Réunion pour le Sénégal puis la Martinique en 1937. Il sera élu en 1946 député (socialiste) de Saint-Louis du Sénégal. Il est l'auteur de la loi du 25 avril 1946, dite loi Lamine Gueye, qui étend la citoyenneté française à l'ensemble des colonies françaises, rebaptisées Territoires d'outre mer après l'adoption de la constitution de 1946 : « Tous les ressortissants des Territoires d'outre mer ont la qualité de citoyens français au même titre que les nationaux de la métropole et des Départements d'outre mer ». Plus que les indépendances de 11 TOM africains en 1960, la loi Lamine Gueye et la « Loi-cadre » de Gaston Defferre de 1957 sont les véritables actes de décès du système colonial français.

[40] Voir à ce sujet Jean-Claude Balducchi, *La vie politique et sociale à La Réunion de 1932 à 1939*, thèse de troisième cycle, Université de Provence, 1984, 708 p.

A partir de cette période primordiale, le parti communiste s'est nourri à une double source. La première source est le communisme français dont le communisme réunionnais épousera les évolutions, du Front populaire à la Libération puis à la Guerre froide, du moins jusqu'à sa transformation en Parti Communiste Réunionnais en 1959. La deuxième source est paradoxalement le populisme de René Payet et par-delà celui-ci l'héritage des Francs Créoles, que l'on retrouvera lors du choix d'une stratégie d'autonomie par la fédération du PCF devenue Parti Communiste Réunionnais. Cette convergence a priori paradoxale entre le communisme réunionnais et un mouvement de droite catholique, populiste et anti-communiste, se manifeste une première fois en 1937 lors des cantonales d'octobre à Saint-Paul. En effet on assiste alors à la constitution d'une éphémère liste commune entre le POP et la Fédération Réunionnaise du Travail (FRT) affiliée à la CGT et animée par les militants communistes Gaston Roufli et Léon de Lépervanche : cette alliance électorale prend le nom de « Liste des travailleurs de la terre et cheminots »[41]. Plus tard cette alliance a priori contre-nature réapparaîtra dans les années cinquante lorsque la fédération réunionnaise du PCF prendra la défense de l'usinier de Quartier Français. Le mouvement communiste s'est approprié après la Libération la fonction tribunitienne, protestataire, qu'avait en son temps incarnée René Payet, celle de la défense des petits Créoles contre les « gros » et le « Gouvernement », ainsi que la dénonciation de la fraude électorale, toujours attribuée à ces adversaires. Le PCR a également progressivement emprunté à René Payet le discours régionaliste, plus ou moins autonomiste avant la lettre. Si dans l'entre-deux guerres le régionalisme était classé en Métropole à l'extrême droite, il n'en va plus de même dans les années soixante : à l'époque de la décolonisation, les communistes réunionnais passeront des positions de 1936 ou de 1946 en faveur de l'assimilation et de la départementalisation à la revendication de l'autonomie et à la défense de l'identité, un thème déjà présent chez René Payet ou les Francs Créoles. De nombreux militants de la fédération réunionnaise PCF de l'après-guerre sont venus à la politique durant les années trente dans la mouvance du POP de René Payet, de son journal *Servir* et du syndicat des « Haleurs de pioche » de Gabriel Virapin, relais de René Payet chez les planteurs, avant de rejoindre la mouvance communiste. Il s'ensuit que l'image de fasciste de René Payet s'est effacée de la mémoire de la gauche réunionnaise au profit de celle d'un défenseur des « petits »[42], d'un homme de droite certes, mais qui a sa place dans le rassemblement des patriotes contre le pouvoir colonial.

Le 26 avril 1936, à défaut d'être une réplique réunionnaise des événements du 6 février 1934, nous renseigne d'abord sur le rapport que les Réunionnais

---

[41] Didier Rouaux, *La vie politique à La Réunion durant le Front populaire, 1936-1938*, *op. cit.*, p. 122-123, p. 127 et p. 131 : cette liste qui se présente dans le canton formé par Le Port et Saint-Paul contre la liste du maire, le Dr Gabriel Martin, avait recueilli lors du premier tour, le 10 octobre, 1332 voix sur 7180 inscrits. Elle éclate entre les deux tours : Léon de Lépervanche constitue en effet une liste dite « prolétarienne » composée de deux communistes et de quatre socialistes. Cette liste est élue avec 2500 voix sur 3590 suffrages exprimés. Pour la première fois des syndicalistes, se réclamant du socialisme et du communisme, siègeront au Conseil général.

[42] Cf. ce témoignage d'un tailleur de Saint-Benoît qui, en évoquant les élections d'avril 1936, confond *Servir*, le journal de René Payet, avec *Témoignages*, le journal communiste de « défense des sans défense » fondé dans l'après-guerre par Raymond Vergès : « En 1936, je faisais campagne pour Payet qui défendait les pauvres contre Gasparin qui défendait les gros. Un jour, Flore dans le camion de Ti Louis Adam nous a amené assister à une réunion de Payet à Quartier Français. Au Quartier Français, on nous a reçus dans le bureau de Témoignages », André Marimoutou, *Les élections de 1936 à Saint-Benoît*, *op .cit.*

entretenaient avec la vie politique métropolitaine, qui était déjà le point de référence puisque les clivages politiques et les grilles d'analyse reproduisaient, du moins en apparence, ceux de la vie politique française. Plus profondément, ce rapport à la vie politique métropolitaine nous montre le désir d'assimilation qui traversait la société réunionnaise et dont la loi de départementalisation de mars 1946 fut un nouveau jalon : la départementalisation, qui semblait chez les radicaux et les socialistes être l'horizon du système colonial, était déjà dans les esprits et pour ainsi dire à l'ordre du jour. Par ailleurs, du point de vue de l'histoire de La Réunion, le 26 avril 1936 apparaît comme l'un des temps forts de l'histoire de l'île : un événement politique qui cristallise ou précipite des évolutions de longue période dans le champ des représentations, de l'économique ou du social. Cet événement politique, loin d'être une journée de violences électorales de plus, a été le « point de condensation », selon la belle expression de René Rémond[43], d'une évolution séculaire de la société réunionnaise : cette période a tout à la fois révélé et précipité cette transition du régime colonial et de la société de plantation vers l'intégration à la France et à la modernité.

Didier Rouaux est professeur d'histoire en C.P.G.E. (Première Supérieure)
didier.rouaux@wanadoo.fr

[43] René Rémond, *Pour une histoire politique*, Seuil, 1998, p. 382 : « Rien ne serait plus contraire à l'intelligence du politique et de sa nature que de le représenter comme un isolat : il est sans rivage et communique avec la plupart des autres domaines. Aussi les historiens du politique ne sauraient s'y cantonner et cultiver leur jardin secret à l'écart des grands courants qui traversent l'histoire. L'histoire politique demande à s'inscrire dans une perspective globale où le politique est le point de condensation ».